

## **MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN**

### **PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2017**

---

Séance ordinaire de ce conseil, tenue à Notre-Dame-de-Montauban, à 19 heures 30 minutes, le 3<sup>e</sup> jour du mois d'octobre deux mille dix-sept (3 octobre 2017), à la salle municipale de Notre-Dame-de-Montauban, 477 avenue des Loisirs.

À laquelle sont présents les membres du conseil:

Monsieur Jean-Guy Lavoie, maire  
Monsieur Jean-Louis Martel, conseiller  
Monsieur Gérald Delisle, conseiller  
Madame Diane Morasse Léveillé, conseillère  
Monsieur Michel Sasseville, conseiller  
Monsieur Yves Pagé, conseiller

Tous membres du conseil et formant quorum.

#### **1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux du 12 et 25 septembre 2017
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance d'octobre 2017
- 1.5 Autorisation rencontre automne Réseau Biblio Centre du Québec, de Lanaudière et de la Mauricie
- 1.6 Démission d'un pompier volontaire
- 1.7 Autorisation au Maire à la signature pour les contrats de travail

#### **2 TRÉSORERIE**

- 2.1 Autorisation paiement - Frais de remboursements des élus
- 2.2 Bordereau de dépenses du mois d'octobre 2017
- 2.3 Magie de Noël VS aide financière
- 2.4 Autorisation au Directeur Général pour transmettre les dossiers de taxes à la Cour Municipale
- 2.5 Renouvellement de l'adhésion à la Chambre de commerce de Mékinac

#### **3 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 3.1 Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires

#### **4 TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

#### **5 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

- 5.1 Acception du rapport final dans le programme FDT-Estrades
- 5.2 Acception du rapport final dans le programme PAV-2017-06

#### **6 LOISIRS ET CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

#### **7 AUTRES SUJETS**

- 7.1 Varia
- 7.2 Période de questions - Parole à l'assemblée

## **1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ**

### **1.1 Ouverture de l'assemblée**

La session est ouverte à dix-neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de monsieur Jean-Guy Lavoie, maire. Monsieur Benoit Caouette, directeur général et secrétaire trésorier, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

### **1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**2017-10-162** Monsieur Lavoie fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Diane Morasse Léveillé, appuyé par M. Gérald Delisle et résolu que le conseil municipal adopte l'ordre du jour de la séance du 3 octobre 2017 tel que proposé, en laissant le point Varia ouvert.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des conseillers.

### **1.3 Adoption des procès-verbaux du 12 et 25 septembre 2017**

**2017-10-163** **CONSIDÉRANT** que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2017 ainsi que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 septembre 2017 ont été remis aux élus avant la présente séance;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçu et lu;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Gérald Delisle, appuyé par M. Yves Pagé et résolu que ces procès-verbaux sont adoptés tel que rédigés.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des conseillers.

### **1.4 Dépôt du bordereau de correspondance d'octobre 2017**

**2017-10-164** **CONSIDÉRANT** le dépôt et la lecture du bordereau de correspondance du mois d'octobre 2017 faisant état de la correspondance reçue au cours du mois de septembre 2017 et devant être présentée au conseil;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Diane Morasse Léveillé, appuyé par M. Michel Sasseville et résolu que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance d'octobre 2017.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des conseillers.

### **1.5 Autorisation rencontre automne Réseau Biblio Centre du Québec, de Lanaudière et de la Mauricie**

**2017-10-165** **CONSIDÉRANT** que lors de cette rencontre le réseau Biblio expliquera les nouveautés à venir;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a des ateliers de formations lors de cette journée;

Il est proposé par M. Gérald Delisle appuyé par M. Yves Pagé que ce conseil autorise Mme Denise Villemure à participer à la rencontre d'automne 2017, qui se tiendra le 21 octobre prochain à 9h00 à l'école secondaire Chavigny de Trois-Rivières.

QUE le conseil paie le coût d'inscription au montant de 25.00\$ plus les taxes (diner inclus) ainsi que les frais de déplacement reliés à cette rencontre;

**ADOPTÉE** à l'unanimité des conseillers;

#### **1.6 Démission d'un pompier volontaire**

**2017-10-166 CONSIDÉRANT** que monsieur Francis Denis a fait parvenir à la Municipalité sa lettre de démission en tant que pompier volontaire pour la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban;

**CONSIDÉRANT** que monsieur Francis Denis a été pompier volontaire depuis 1978, soit 39 années de service;

Il est proposé par M. Gérald Delisle, appuyé par M. Michel Sasseville et résolu que ce conseil accepte la démission de monsieur Francis Denis comme pompier volontaire pour la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban et le remercie pour ses 39 années de service.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des conseillers.

#### **1.7 Autorisation au Maire à la signature pour les contrats de travail**

**2017-10-167 CONSIDÉRANT** que ce conseil a adopté la résolution #2017-05-77 pour approuver la structure proposée par la Fédération Québécoise des Municipalités et qu'elle remplace la structure actuelle;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a mandaté la Fédération Québécoises des Municipalités par la résolution #2017-05-81 pour l'accompagner dans la nouvelle structure;

**CONSIDÉRANT** que le conseil a adopté la résolution #2017-05-79, nomination de madame Manon Frenette au poste de Coordinatrice aux services administratifs;

**CONSIDÉRANT** que le conseil a adopté la résolution #2017-05-80, nomination de monsieur Benoit Caouette au poste de Directeur général;

**CONSIDÉRANT** que le conseil a adopté la résolution #2017-05-109, date d'entrée en fonction de madame Isabelle Denis au poste de Coordinatrice en loisirs et culture et adjointe administrative;

**CONSIDÉRANT** que le conseil a adopté la résolution #2017-07-128, engagement de monsieur Sylvain Perron au poste de Journalier en voirie;

**CONSIDÉRANT** que la restructuration a touché au journalier de voirie en poste M. Pascal Pagé;

**CONSIDÉRANT** que la Fédération Québécoise des Municipalités est mandatée pour préparer les contrats de travail de tous les employés tel que prévu dans la restructuration;

Il est proposé par Mme Diane Morasse Léveillé, appuyé par M. Gérald Delisle et résolu que ce conseil autorise le Maire à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les contrats de travail.

**ADOPTÉE** sur division: 4 pour et 1 contre M. Jean Louis Martel

## **2** **TRÉSORERIE**

### **2.1** **Autorisation paiement - Frais de remboursements des élus**

**2017-10-168**

Monsieur Gérald Delisle déclare avoir des frais de remboursements de 92.00 \$ pour le mois de septembre 2017.

Il est proposé par M. Yves Pagé, appuyé par M. Michel Sasseville et résolu de rembourser monsieur Gérald Delisle au montant de 92.00 \$ pour les dépenses encourues du mois de septembre 2017.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des conseillers.

### **2.2** **Bordereau de dépenses du mois d'octobre 2017**

**2017-10-169** **CONSIDÉRANT** que la liste des comptes, ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par M. Yves Pagé et Mme Diane Morasse Léveillée pour les comptes à approuvés et payés ainsi que M. Michel Sasseville et Mme Diane Morasse Léveillée pour les dépenses autorisées par le directeur général;

**CONSIDÉRANT** que tous les conseillers ont à leur disposition, la liste des comptes à payer pour vérification;

**CONSIDÉRANT** le journal # 344 pour les comptes à approuvés et payés;

**CONSIDÉRANT** le journal # 343 relatif aux dépenses autorisées par le directeur général au nom de la municipalité en vertu du règlement de délégation;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Gérald Delisle, appuyé par M. Michel Sasseville et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 30 septembre 2017, au montant de 150 646.84 \$, soient approuvés et payés ainsi qu'entériner les dépenses préautorisées par le Directeur Général au montant de 20 491.84 \$ en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la municipalité.

**QUE** le cumul des journaux # 343 et # 344 est de 171 138.68 \$;

**ADOPTÉE** à l'unanimité des conseillers.

### **Dépôt du rapport rémunération mensuelle de septembre 2017**

*Le directeur général dépose le rapport de la rémunération totale brute mensuelle incluant les cotisations d'employeur versées pour les élus (es) et tous les employés municipaux pour la période du 3 au 23 septembre 2017 pour un montant de 29 294.74\$*

*Je soussignée, certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 30 septembre 2017.*

---

*Benoit Caouette  
Directeur général et Secrétaire-Trésorier*

*NOTE: le directeur général dépose le tableau des comparatifs du 31 aout 2016 vs 31 aout 2017 et dépose les prévisions du 31 aout 2017 jusqu'au 31 décembre 2017.*

### **2.3 Magie de Noël VS aide financière**

**2017-10-170 CONSIDÉRANT** que la Magie de Noël est une activité municipale, qui est une occasion pour les enfants (0 à 10 ans) de la municipalité de se rassembler et de recevoir un présent pour l'occasion des Fêtes;

**CONSIDÉRANT** que la Magie de Noël en est à sa 4e édition et est organisée bénévolement à chaque année;

Il est proposé par M. Michel Sasseville, appuyé par Mme Diane Morasse Léveillée et résolu que ce conseil accorde une enveloppe budgétaire de 100 \$ qui est prévue au budget pour la réalisation de la journée Magie de Noël 2017.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des conseillers;

### **2.4 Autorisation au Directeur Général pour transmettre les dossiers de taxes à la Cour Municipale**

**2017-10-171 CONSIDÉRANT** que le Directeur Général doit avoir l'autorisation de déposer des dossiers de taxes à la Cour Municipale;

Il est donc proposé par M. Gérald Delisle, appuyé par M. Yves Pagé et résolu que ce conseil autorise le Directeur général à faire parvenir les dossiers de taxes à la Cour Municipale.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des conseillers.

### **2.5 Renouvellement de l'adhésion à la Chambre de commerce de Mékinac**

**2017-10-172 CONSIDÉRANT** que la municipalité doit renouveler son adhésion à la Chambre de Commerce de Mékinac;

Il est proposé par M. Yves Pagé, appuyé par Mme Diane Morasse Léveillée et résolu que ce conseil accepte de renouveler l'adhésion à la Chambre de Commerce de Mékinac au coût de 131.07 \$ taxes incluses.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des conseillers.

## **3 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **3.1 Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires**

**2017-10-173 ATTENDU** que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**ATTENDU** que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**ATTENDU** qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**ATTENDU** que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**ATTENDU** que la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**ATTENDU** que la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban prévoit la formation de 3 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**ATTENDU** que la municipalité doit transmettre sa demande au Ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Mékinac en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est proposé par M. Gérald Delisle, appuyé par M. Jean-Louis Martel et résolu que le conseil municipal présente une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du *Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel* au Ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Mékinac

**ADOPTÉE** à l'unanimité des conseillers.

#### **4 TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

#### **5 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

##### **5.1 Acception du rapport final dans le programme FDT-Estrades**

**2017-10-174 CONSIDÉRANT** que la Municipalité a fait une demande d'aide financière dans le Fond de développement du Territoire (FDT-L-16-009) pour l'achat de 5 estrades;

Il est proposé par M. Yves Pagé, appuyé par M. Gérald Delisle et résolu que ce conseil accepte le rapport final FDT-L-16-009 au montant de 12 792.52\$.

**ADOPTÉE** à l'unanimité par les conseillers.

##### **5.2 Acception du rapport final dans le programme PAV-2017-06**

**2017-10-175 CONSIDÉRANT** que la municipalité a fait une demande d'aide financière dans le Programme d'aide aux villégiateurs (PAV-2017-06) pour le chemin du Lac-des-trois-camps;

**CONSIDÉRANT** que tous les travaux qui ont été mentionné dans notre demande ont été réalisé;

Il est proposé par Mme Diane Morasse Léveillée, appuyé par M. Michel Sasseville et résolu que ce conseil accepte le rapport final du PAV-2017-06 au montant de 9 958.98\$.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des conseillers.

#### **6 LOISIRS ET CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

## 7 AUTRES SUJETS

### 7.1 Varia

### 7.2 Période de questions - Parole à l'assemblée

Début: 19h56

Fin: 21h00

### 7.3 Levée de l'assemblée

**2017-10-176** Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Mme Diane Morasse Léveillé, appuyé par M. Michel Sasseville et résolu que la séance soit levée à 21h01.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des conseillers.

---

Monsieur Jean-Guy Lavoie  
Maire

---

Monsieur Benoit Caouette  
Directeur général et secrétaire-trésorier

*" Je, Jean-Guy Lavoie, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal" En foi de quoi je signe ce 4 octobre 2017.*